

Quels dispositifs pour quelle psychiatrie ?

DU SANITAIRE AU SOCIAL : DIFFÉRENCES ET CONVERGENCES

**27-28
septembre
2010**

Lille

GRAND PALAIS

**1, boulevard des Cités-Unies
59000 LILLE**



**Sous le haut patronage
du Ministère de la santé et des sports**

Argument

Notre monde est en évolution constante, chacun doit s'adapter, professionnels et/ou institutions. Surtout si les obligations de soins prescrivent même le changement psychologique.

« Rien ne saurait manquer où tu me conduis... »

Pour le handicap psychique, les Maisons Départementales de la Personne Handicapée (M.D.P.H.), futures Maisons de l'Autonomie, sont désignées pour garantir les compensations nécessaires aux restrictions d'accès à la vie en société.

De même, la multiplication des établissements médico-sociaux doit apporter des solutions d'hébergement diverses, fonction du degré d'autonomie.

La protection juridique des majeurs interroge les modalités d'accompagnement des personnes protégées et de leurs familles.

Plus que jamais, le « projet de soins s'articule au projet de vie »...

La psychiatrie a été instituée au niveau universitaire pour son enseignement, dans les hôpitaux pour ce qui concerne l'accueil des patients, dans les secteurs et en pratique libérale pour leurs suivis... et par les dispositions législatives pour les expertises.

Le secteur psychiatrique, cinquantenaire encore alerte, fait déjà une large place au territoire de santé, les cliniques privées se multiplient sur ces territoires, les alternatives à l'hospitalisation temps plein ont été diversifiées, les partenaires sociaux et médico-sociaux valorisés et la représentativité des usagers et de leurs familles honorée.

Ainsi, la psychiatrie se trouve gravement interpellée à (re)définir ses projets, quitte à se noyer dans le vaste concept de la santé mentale.

Alors, aujourd'hui, quels sont les dispositifs psychiatriques et comment fonctionnent-ils ? Quelle est la place de l'institutionnel et des institutions psychiatriques dans ces évolutions ? Quels développements pouvons-nous prévoir et pour quel avenir ? Comment pourra-t-on accéder aux soins quand ils seront nécessaires ?

De quels partenaires avons-nous besoin pour la psychiatrie et de quelle psychiatrie nos partenaires ont-ils besoin ?

lundi

27 SEPTEMBRE 2010

MATIN

*Président de séance :
Pr Roger MISÈS*

8h00 **Accueil**

8h30 **Ouverture**

Dr Bernard DURAND

Président de la FASM Croix-Marine, Paris

9h00 **Réflexions sur la fonction soignante des structures
médico-sociales**

Dr Marcel SASSOLAS

Psychiatre et Président de l'Association Santé Mentale et Communauté,
Villeurbanne

9h40 **Un "prendre soin" authentiquement vivant**

Catherine LE GRAND-SÉBILLE

Anthropologue, Lille

10h20 **Gouvernance, partenariats, territoires : créer les conditions de
l'accueil, du soin et de l'accompagnement de la maladie et du
handicap psychique**

Jacques MARESCAUX

Directeur du CH Saint-Jean-de-Dieu, Lyon

11h00 **TABLE RONDE**

Soigner, prendre soin : le patient réellement au centre des dispositifs

animée par

Philippe PETIT

Philosophe

avec :

le **Dr Marcel SASSOLAS**

Catherine LE GRAND-SÉBILLE

Jacques MARESCAUX

12h30 **Déjeuner libre**

lundi

27 SEPTEMBRE 2010

APRÈS-MIDI

ateliers

14h30-17h

Atelier 1

COORDINATION BRETAGNE

« **VOUS AVEZ UN PROBLÈME AVEC VOTRE INSTITUTION ? PARLONS-EN !** »

avec Jean-Luc CHEVALIER, Dominique LAUNAT et Patrick LAMÉZEC

Atelier 2

COORDINATION PICARDIE

QUELS DISPOSITIFS POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS ?

avec le Pr Christian MILLE, Umberto DI PRIMA, Jean-François LAHERRÈRE, Fabienne MOROY, Albert MOREAU, Bernardine LANGLET et Foumy N'DIAYE

Atelier 3

COORDINATION NORD-PAS-DE-CALAIS

**LES PERSONNES PRIVÉES DE DROITS ET DE LIBERTÉS :
QUELLES STRUCTURES ?**

avec le Pr Pierre THOMAS, le Dr Éric THOMAZEAU, Marie-Claude BOUTARD et Claude EDERY

Atelier 4

COORDINATIONS LANGUEDOC-ROUSSILLON ET RHÔNE-ALPES

QUELS PARTENAIRES POUR QUELS RÉSEAUX ?

avec Joseph MORNET, le Dr Jean-Michel BLOCH, Mike PERRIN, Marie-France et Raymond NEGREL, Jean-Pierre MOUGEOT et Christian CLÉMENT

Atelier 5

COORDINATION CENTRE

**LA PSYCHIATRIE GÉNÉRALE AU RISQUE DE L'HÔPITAL :
URGENCE(S) ET/OU CONTINUITÉ DES SOINS ?**

avec le Dr Jean OURY, Marie-Christine HIEBEL et le Dr Michel LECARPENTIER

Atelier 6

VIDÉO

mardi

28 SEPTEMBRE 2010

MATIN

9h00 **Reprise des ATELIERS 9h-12h**

12h00 *Déjeuner libre*

APRÈS-MIDI

*Président de séance :
Pr Pierre DELION*

14h00 TABLE RONDE

**Soins psychiatriques et pratiques sociales.
Comment permettre aux dispositifs de garder à la psychiatrie
son incontournable humanité ?**

introduite et animée par

le **Pr Pierre DELION**

Pédopsychiatre, chef de service CHRU de Lille

avec :

Michel AUTES

Économiste, Chercheur, ancien vice-Président en charge de la santé du
Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

Jean-Luc CHAGNON

Vice-Président du Conseil Général du Nord

Philippe DOMY

Directeur du CHRU d'Amiens

Jacques MARESCAUX

Directeur du CH Saint-Jean-de-Dieu de Lyon

Gérard ZRIBI

Président-fondateur de l'Association nationale des directeurs d'ESAT
(ANDICAT), Champigny-sur-Marne

Bertrand ESCAIG

Vice-Président de l'UNAFAM, Lille

Claude FINKELSTEIN

Présidente de la FNAPSY, Paris

16h00 **Synthèse des ateliers et des journées**

Jean-Yves BARREYRE

Sociologue, Directeur du CEDIAS (Centre d'études, de
documentation, d'information et d'actions sociales) à Paris

16h30 **Discussion**

17h00 **Clôture**

Dr Bernard DURAND

Président de la FASM Croix-Marine, Paris

SOIRÉE

lundi 27 SEPTEMBRE 2010

Le Comité d'Organisation des Journées de Lille a réservé l'espace du LaM pour votre soirée du lundi 27 septembre à partir de 19h00 :

- ◆ détente culturelle et festive
- ◆ visite guidée de la plus importante collection française d'Art brut, dont la Donation L'Aracine à laquelle des membres de la Fédération Croix-Marine ont contribué
- ◆ buffet servi sur place

TARIF par personne

39 €



Le LaM (Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut), Villeneuve d'Ascq. Réouverture le 25 septembre 2010. Photomontage : © R. Truffaut

Après plus de quatre ans de travaux de rénovation et d'agrandissement, le Musée d'art moderne Lille Métropole (Villeneuve d'Ascq) rouvre ses portes le 25 septembre 2010 sous un nouveau nom :

Le LaM

Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut

Au carrefour de Londres, Paris et Bruxelles, à Villeneuve d'Ascq, ce musée de référence pour l'art des XX^e et XXI^e siècles présente trois prestigieuses collections : art moderne, art contemporain et art brut.

Au total : plus de 4 500 œuvres (dont certaines jamais présentées au public), 4 000 m² de surface d'exposition (sans compter la Bibliothèque Dominique Bozo et son Centre de recherche, mais aussi un auditorium, un café-restaurant...).

En préfiguration du nouveau Musée, le public pourra découvrir le LaM à travers son nouveau site Internet www.musee-lam.fr.

SOIRÉE

Commission Scientifique Nationale

Président

Dr Patrick ALARY

Vice-Président

Pr Gérard SCHMIT

Membres

Dr Jean-David ATTIA

Dr Clément BONNET

Dr Michel BOTBOL

Dr Jean-Michel de CHAISEMARTIN

M. Guy DANDEL

M. Alain DARBAS

M. Umberto DI PRIMA

Dr Bernard DURAND

Dr Roger FLEURET

Dr Jean-Yves GIORDANA

Mme Annick HENNION

M. Jean-François LAHERRERE

Dr Michel LECARPENTIER

M. Jean-Noël LETELLIER

M. Joseph MORNET

Comité Local Scientifique et d'Organisation

Pr Pierre DELION

M. Jacky KONIECZKO

Mme Jacqueline MARTEL

Dr Pierre VANEECLOO

Dr Jean-Yves ALEXANDRE

Mme Marie-Thérèse BAVAY-LONGUET

M. Marcel BOUTIER

Dr Maurice BRETON

Dr Olivier BROCHART

Dr Alain COUVEZ

M. Claude DOGNON

Dr Didier DOUTRIAUX

M. Gérard GAMBET

Dr Jean-Pierre HAVET

Dr Pierre HUM

Mme Monique MILLET

Dr Estelle TRINH

Dr Frédéric WIZLA

Formations thématiques 2010

Au siège de la FASM
ou sur site

- **Handicap psychique**

Les 3, 4 et 5 mai 2010 ----- *Coût : 510 €*

- **Les GEM : Groupes d'Entraide Mutuelle : législation, objectifs, constitution d'un GEM, la place des usagers, la place des professionnels, la place des associations**

Les 8 et 9 juin 2010 ----- *Coût : 340 €*

- **Approche de la maladie mentale et du handicap psychique : sensibilisation à la maladie et à ses diverses formes de prise en charge**

Les 14, 15 et 16 juin 2010 ----- *Coût : 510 €*

- **Vieillesse et vieillissement**

Les 25, 26 et 27 octobre 2010 ----- *Coût : 510 €*

- **Pratiques de réadaptation**

Les 15, 16 et 17 novembre 2010 ----- *Coût : 510 €*

- **Approches de la psychothérapie : les fondements de la psychothérapie et ses divers modes**

Les 18 et 19 novembre 2010 ----- *Coût : 340 €*

- **Familles et professionnels**

Les 22 et 23 novembre 2010 ----- *Coût : 340 €*

- **Suicides : prévention et processus thérapeutiques**

définition, étiologies, sociologie, modalités d'abord et de prise en charge

Les 25 et 26 novembre 2010 ----- *Coût : 340 €*

- **Analyse des pratiques professionnelles**

Les 29 et 30 novembre et 1^{er} décembre 2010 ----- *Coût : 510 €*

Le catalogue détaillé de ces formations est disponible sur demande à la Fédération ou sur le site Internet.

Renseignements et inscriptions

FASM CROIX-MARINE

31, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Tél. : 01 45 96 06 36 - Fax : 01 45 96 06 05

E-mail : croixmarine@wanadoo.fr

Site Internet : www.croixmarine.com

Numéro formateur

11 75 203 79 75

Quels dispositifs pour quelle psychiatrie ?

DU SANITAIRE AU SOCIAL :
DIFFÉRENCES ET CONVERGENCES

FICHE

individuelle D'INSCRIPTION

27-28
septembre
2010

Nom (Mme, M.)

Prénom

Profession

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

Nom

N° Rue

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

ADRESSE PERSONNELLE

N° Rue

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

FACTURE À FAIRE PARVENIR

À mon employeur À moi-même

CONVENTION DE FORMATION

Oui Non

Quels dispositifs pour quelle psychiatrie ?

DU SANITAIRE AU SOCIAL :
DIFFÉRENCES ET CONVERGENCES

FICHE

individuelle D'ENGAGEMENT

27-28
septembre
2010

**SEULEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS PRENANT EN
CHARGE DIRECTEMENT LES FRAIS D'INSCRIPTION**

Nom du Directeur

Administration ou Établissement

N° Rue

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

Je certifie que mon administration ou établissement s'engage à prendre en charge les frais d'inscription de 290 €* concernant :

Mme/M.
pour les journées de formation de la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine et à régler le montant au titre de la formation continue ou à un autre titre.

DATE - CACHET ET SIGNATURE DU DIRECTEUR

**pour la soirée, joindre obligatoirement un chèque à l'ordre de la FASM Croix-Marine*

FICHE À RETOURNER À :

FASM CROIX-MARINE

31, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Tél. : 01 45 96 06 36 - Fax : 01 45 96 06 05

Site Internet : www.croixmarine.com - e-mail : croixmarine@wanadoo.fr

N° formateur : 11 75 203 79 75

FICHE individuelle D'ENGAGEMENT

RÉCAPITULATIF

Frais d'inscription

290 €

Soirée

LUNDI 27 SEPTEMBRE

39 € x personne(s) =

TOTAL

.....

Règlement

Règlement total ci-joint

Fiche d'engagement signée

Par chèque à l'ordre de FASM CROIX-MARINE

Par virement bancaire à l'ordre de FASM CROIX-MARINE
(frais de virement à votre charge)

Banque : Société Générale - Code Banque : 30003

Code Guichet : 03120 - Compte n° : 00150762335 - Clé : 36

Je me rendrai à Lille par

Train

Voiture

Avion

Je désire recevoir fichets SNCF

Je participerai à l'Atelier n°.....

(votre réponse facilitera la répartition des ateliers)

DATE ET SIGNATURE

1. Conditions d'inscription Le bulletin d'inscription doit être retourné à la **FASM CROIX-MARINE** accompagné d'un chèque ou d'un ordre de virement bancaire équivalent aux frais d'inscription (ou la fiche d'engagement dûment signée et complétée), **faute de quoi l'inscription ne pourra être prise en compte**. Dès réception de votre inscription, il vous sera adressé confirmation.

2. Conditions d'annulation Il sera retenu :

PAR INSCRIPTION :

jusqu'à J-15 : la somme de 50 €

au-delà : la somme de 80 € correspondant aux frais de dossier.

La Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine ne pourra être tenue responsable de l'annulation et des frais occasionnés par des cas de force majeure et causes indépendantes de sa volonté, notamment : grèves, conditions climatiques, incidents techniques, etc. et aucune indemnité ne sera accordée.

3. Restauration Les déjeuners sont libres.

4. Hébergement Lille est particulièrement chargée en manifestations et touristes à cette date. **Nous vous recommandons de réserver au plus tôt**. Vous pouvez vous mettre en contact avec l'office de tourisme de Lille : tél. : 08 91 56 20 04, ou consulter le site www.lilletourisme.com

5. Transport Pour vous rendre à Lille, vous pouvez bénéficier de réductions SNCF. Il vous suffit de cocher la case appropriée du bulletin d'inscription et nous vous enverrons un fichet congrès. Lors de la réservation de votre voyage, vous le présenterez soit à votre agence, soit au guichet SNCF. N'oubliez pas de vous munir de votre fichet congrès lors de votre voyage.

6. Paiement Par chèque bancaire, par Eurochèque ou par virement bancaire simple en € au nom de **FASM CROIX-MARINE** - Banque : Société Générale - Code Banque : 30003 - Code Guichet : 03120 - Compte n° : 00150762335 - Clé RIB : 36. **Joindre impérativement à votre bulletin d'inscription la copie de l'ordre de virement sur lequel vous devez porter votre nom, faute de quoi l'identification est impossible**. Le virement sera porté à votre crédit sous déduction des frais prélevés par la banque. La lettre de confirmation mentionnera la réception de votre virement.